

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8054>

Revers pour EADS dans le dossier US Air Force

- Défense - International -



Date de mise en ligne : vendredi 20 juin 2008

Spyworld Actu

La Cour des comptes américaine (GAO) a donné raison mercredi à Boeing qui contestait les conditions d'attribution par le Pentagone d'un méga-contrat d'avions ravitailleurs à l'européen EADS et son partenaire américain Northrop, laissant présager une remise en jeu du dossier.

"Notre étude nous a conduit à conclure que l'Air Force a commis nombre d'erreurs significatives qui pourraient avoir affecté le résultat d'une compétition qui était serrée entre Boeing et Northrop Grumman", a estimé la Cour, à l'issue d'un examen de trois mois de la procédure.

L'armée de l'Air américaine a annoncé son intention d'étudier ces conclusions avant de décider ou non de relancer la compétition. Elle a 60 jours pour informer la Cour des actions qu'elle compte entreprendre.

"L'Air Force fera le plus vite possible afin que l'Amérique s'équipe de cette capacité urgemment requise", a commenté la responsable des acquisitions de l'armée de l'Air, Sue Payton.

Cette recommandation, qui constitue un revers cinglant pour l'armée de l'Air et pour EADS, maison-mère d'Airbus, est le dernier épisode d'une histoire aux multiples rebondissements.

Ce contrat de 35 milliards de dollars avait déjà été attribué à Boeing avant d'être annulé pour fraude et avait valu la prison à deux cadres de l'avionneur.

L'annonce du GAO risque de retarder encore une fois le renouvellement d'une flotte vétuste de "stations-service volantes", d'au moins un an selon les experts.

Le président exécutif d'EADS, Louis Gallois, a avoué sa "déception", tout en réaffirmant que l'appareil proposé avec Northrop était de son point de vue "le meilleur".

La décision du GAO repose sur une "évaluation du processus de sélection" et pas sur les mérites de l'offre, a-t-il souligné.

"Il est évident qu'ils vont devoir tout recommencer. Il est très possible qu'EADS puisse de nouveau l'emporter", a estimé Loren Thompson, analyste au Lexington Institute, interrogée par l'AFP.

Mardi, le Pentagone avait averti qu'un nouveau délai poserait un "vrai problème". "C'est l'acquisition prioritaire de l'armée de l'Air".

Le GAO note sept points qui ont pu, à son sens, fausser la compétition. En particulier, la Cour a noté que Boeing était moins cher que son rival sur toute la durée de vie du programme, après correction de certaines erreurs mises au jour lors de l'examen.

La Cour, dont l'avis est pratiquement toujours suivi par les pouvoirs publics, recommande à l'Air Force de "rouvrir les discussions" avec les deux compétiteurs, "d'obtenir des propositions révisées, de réévaluer les propositions et de prendre une nouvelle décision sur la sélection de son fournisseur, cohérente avec (sa) décision".

"Nous accueillons et soutenons la décision du GAO aujourd'hui qui reconnaît le bien-fondé de notre plainte" et

"sommés impatients de travailler avec l'armée de l'Air", s'est félicité Mark McGraw, vice-président de Boeing, en charge des programmes d'avions ravitailleurs.

Northrop s'est contenté d'affirmer "respecter l'analyse du GAO".

Le candidat républicain à la présidentielle John McCain, accusé par le parti démocrate d'avoir joué contre les intérêts de Boeing dans cette affaire, a appelé l'armée de l'Air à suivre la décision du GAO. "Mon souci essentiel (...) a toujours été que l'armée de l'Air achète les appareils les plus performants au coût le plus raisonnable", a-t-il dit.

Cette compétition - à haute teneur politique - a opposé pendant des années le KC-45, version militarisée de l'A330 d'Airbus, et le KC-767, dérivé du 767 de Boeing.

Le 29 février, l'armée de l'Air avait choisi EADS et Northrop pour fournir 179 avions ravitailleurs. Cette décision avait suscité une levée de boucliers protectionnistes au sein du Congrès.

L'action Boeing est montée de près de 2% à la Bourse de New York, peu après l'annonce du GAO. A la clôture, elle gagnait encore 0,36% à 74,65 dollars.

► [Lisez l'analyse de notre journaliste spécialisé en économie](#)

Post-scriptum :

<http://www.france24.com/fr/20080619...>